

SSR : le cache-sexe du service public

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel / Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1671

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le cache-sexe du service public

Andreas Blum, ancien directeur de la radio alémanique, regrette la mauvaise qualité des programmes induite par les besoins de rentrées publicitaires.

SR Idée suisse chapeaute les sociétés régionales de radio et de télévision. Elle bénéficie d'une concession qui l'oblige à fournir des prestations spécifiques en échange du produit de la taxe de réception payée par les usagers. La SSR se conforme-t-elle vraiment à ce mandat de service public? Andreas Blum, ancien directeur de DRS, la radio alémanique, en doute. Lors d'un exposé dans le cadre d'une journée sur le thème «Vérité dans les médias» (disponible sur domainepublic.ch), il a exprimé de vives critiques à l'égard de l'entreprise. Son analyse se base sur la production de la radio et de la télévision alémaniques. Elle ne paraîtra pas pour autant déplacée aux yeux des auditeurs et téléspectateurs romands.

La SSR se trouve confrontée à la vive concurrence des radios privées suisses et des télévisions des pays voisins. Ses concurrents privés, s'ils veulent survivre, doivent atteindre un certain taux d'écoute, gage des rentrées publicitaires qui les font vivre. La SSR aussi ne peut ignorer l'évolution de son audience: un service public n'est pas justifiable durablement sans public. Mais dans un monde médiatique toujours plus formaté en fonction d'exigences commerciales, l'opérateur public se doit de faire contrepoids en offrant des programmes de meilleure qualité. Or selon Andreas Blum, ces programmes, pour une bonne part, ne sont guère différents de ceux des opérateurs privés. Plutôt que de chercher un subtil équilibre entre la satisfaction de la majorité du public et les besoins des minorités, la SSR se laisse conduire d'abord par le marché.

Ce choix résulte du financement boiteux de la SSR, taxes et ressources publicitaires. Dans ces conditions, la SSR ne peut que proposer des programmes qui constituent un environnement favorable à la publicité. Elle est plus ou moins contrainte de se battre sur le même terrain que ses concurrents. Si la radio réussit encore à garantir une information de qualité, la télévision «est largement un désert d'ennui, à la fois salon où l'on bavarde et prison provinciale - une provocation pour l'esprit». L'information se prélassa dans le spectacle,

et le divertissement n'est qu'un mélange peu digeste de banalités et d'absence de goût. A l'appui de son jugement, Andreas Blum cite un certain nombre d'émissions qui ne parlent pas au public romand. Mais ce dernier peut sans peine transposer, du TJ au vulgaire «Super Seniors», alors qu'est supprimée l'excellente émission scientifique «Territoire 21» sous prétexte d'élitisme.

Cette évolution risque à terme de miner la position de la SSR. Certes la nouvelle loi sur la radiotélévision va confirmer la position dominante de l'opérateur

public. Mais l'insatisfaction croissante du public et des pouvoirs politiques rendent crédibles trois scénarios: soit toute augmentation de la taxe sera refusée, soit la taxe sera fixée en fonction des seules prestations de service public, soit la SSR sera privatisée. Trois scénarios catastrophes que la SSR peut encore écarter à condition d'abandonner sa fixation sur le marché, le marketing, les relations publiques et les technologies, des critères qui paralysent l'innovation, l'esprit critique et la qualité. *jd*

La toile et la redevance

Coup de colère des éditeurs alémaniques. Depuis le 5 décembre, www.sfdrs.ch, le site électronique de la télévision alémanique, donne en continu une sélection des informations écrites diffusées par les agences de presse. Les grands journaux le font déjà. Mais la concurrence est faussée lorsque la télévision, financée par la redevance, fait de l'information écrite sur la toile. Moritz Leuenberger devrait intervenir, affirment les éditeurs, pour mettre au pas la SSR.

La controverse ne date pas d'hier. Le nouveau média électronique a brouillé les cartes. Internet mélange, sur le même support, l'écrit et l'audiovisuel. Les éditeurs se sont déjà plaints de voir la radio et la télévision s'engouffrer avec d'importants moyens financiers publics dans le multimédia que les journaux entendent eux aussi investir. Un arrangement est alors intervenu. Les médias de la SSR mettent sur la toile tout ce qui apporte de la «valeur ajoutée» à leur activité audiovisuelle et renoncent à y faire de la publicité. Aujourd'hui, les éditeurs estiment que la télévision alémanique a violé l'accord. Une information écrite en continu n'est pas une «valeur ajoutée» au Téléjournal, mais bien une «nouvelle valeur».

Une rapide visite au site www.tsr.ch montre que la TV romande a une bonne longueur d'avance sur sa grande sœur alémanique. Elle fournit les informations écrites en continu depuis bientôt quatre ans. Genève investit intensément dans le multimédia avec quelque vingt collaborateurs, techniciens et journalistes. L'écrit ne représente qu'une petite part de l'offre sur la toile. Mais il va s'enrichir substantiellement. Dès l'an prochain, onze collaborateurs francophones du Téléx - des journalistes de l'écrit - vont quitter Bienne pour rejoindre Genève. Ils y traiteront les informations pour les sites de la TV et de la radio. Les germanophones du teletext iront à Zurich et les italophones à Lugano. Cette force de frappe sera une rude concurrence pour les sites des journaux quotidiens. Les tensions s'aggraveront entre la SSR et les éditeurs de journaux. Il faudra une imagination féconde pour trouver une règle du jeu équitable de l'utilisation du multimédia. *at*